

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE CK/MER DU 15/12/90 A RENNES**

Présents: René ADAM, Guy CLOAREC, Georges COLLETER, Henri DOAT, Gabriel et Marguerite DEGROUTTE, Louis ERMACORA, Christian GABARD, Jean-Pierre et Annie GARDIE, Jean-Marc JANVIER, Philippe LASNIER, Jean-François LE FUR, Anne MARSOUIN, Patrick NERISSON, Raymond RENON, François SENSE, Pierre URVOY.

Excusés: Didier BRUTIN, Jean CAPPELLE, Antoine PELHUCHE, Alain RENON.

Samedi 14h, une petite vingtaine de personnes se trouve dans la salle de réunion de la maison de quartier de Nimègue, prêtes à commencer l'Assemblée Générale. Avant même que la séance soit ouverte par le bureau provisoire et que tout le monde ait pris un siège, Henri Doat prend la parole et se déclare président de séance en tant que doyen de la présente assemblée. Il est vivement soutenu par 4 personnes: Ch. Gabard, Ph. Lasnier, L. Ermacora et F. Sense. Surprise, bruits confus et la salle se vide... le mouvement a été rapide puisque l'on était pas encore assis. Une fois dehors, G. Colleter discute longuement et patiemment avec le groupe des cinq. Le reste de l'assemblée va prendre un café au bar d'à côté en attendant que ça se calme. Le temps passe et l'on décide de tenir l'assemblée dans la salle du café puisque nous sommes si peu nombreux.

Georges nous a rejoint, Jean-Marc a fermé la salle, il est 15h20 et l'AG commence. Nous sommes 13, les 18 présents moins les 5 déjà cités. On convient tout d'abord que les décisions de la présente AG seront prises à la majorité des présents et sans tenir compte des pouvoirs détenus par certains d'entre nous. Les deux points à l'ordre du jour sont: modification du règlement intérieur de CK/mer et élection d'un nouveau Conseil d'Administration.

Après discussion, deux **modifications du règlement intérieur** sont décidées:

1°) Le vote par procuration à l'assemblée générale ordinaire (prévu dans l'article 11 des statuts) n'est pas remis en cause dans son principe mais le nombre des pouvoirs est limité à un par personne. En conséquence, un article supplémentaire est ajouté au règlement intérieur:

Article 17: Un adhérent présent à l'Assemblée Générale de CK/mer ne peut détenir qu'une seule procuration de vote.

2°) Le nombre de membres du CA est ramené de 12 à 9, d'où une correction dans l'article 1 du règlement intérieur.

Un nouveau CA est élu, il est constitué des personnes suivantes:

René ADAM,	Jean CAPPELLE,	Guy CLOAREC,
Georges COLLETER,	Jean-Pierre GARDIE,	Jean-François LE FUR,
Anne MARSOUIN,	Antoine PELHUCHE,	Alain RENON

Remarques: Alain Renon était le seul membre non démissionnaire de l'ancien CA; Jean Cappelle et Antoine Pelhuche, ne pouvant venir à l'AG, avaient envoyé chacun une lettre de candidature.

Dans la foulée, on poursuit avec la première réunion du nouveau CA, dont voici le compte rendu.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CA DE CK/MER DU 15/12/90 A RENNES

Le nouveau bureau est constitué:

Président:	Jean-Pierre Gardie
Vice président:	Georges Colleter
Secrétaire:	Anne Marsouin
Trésorier:	Jean Cappelle

On traite ensuite du fonctionnement de l'association pour 1991.

Correspondants régionaux: les correspondants déjà nommés sont maintenus dans leurs fonctions (sauf désaccord de leur part) à savoir:

Paris-Ile de France: Didier Brutin
 Côtes d'Armor: Guy Cloarec
 Finistère: Pierre Lamy
 Côte d'Azur: William Desprez
 Nord: Patrice Bony

NB: Gérard Thuane a retiré sa candidature et il n'y a pas deux correspondants pour la région parisienne.

Bulletin: Jean-Pierre Gardie aidé par Jean Cappelle assurera la fabrication du bulletin. Le prochain numéro paraîtra fin janvier 91. Date limite d'envoi pour les textes à publier: 20/01/90 à l'adresse personnelle de Jean-Pierre, 15/01/90 à la BP de CK/mer.

Contacts avec les kayakistes allemands: René Adam reprend son rôle de correspondant avec la Salzwasser Union et va commencer par lui envoyer un courrier car on n'a pas reçu leurs derniers bulletins (un échange gratuit des bulletins CK/mer - S.U. était prévu).

Contacts avec les kayakistes anglophones: CK/mer reçoit déjà les 2 bulletins anglais de l'A.S.K.C. et de l'I.L.R.C.C.. Anne Marsouin prendra contact avec d'autres clubs (U.S.A., Australie ou Nouvelle Zélande,...) en vue de recevoir leurs bulletins.

Questions diverses, liées au fonctionnement courant de CK/mer:

- cartes d'adhérents à ré-imprimer d'urgence (Jean-Pierre se renseigne).
- changer les dates d'échéance de la cotisation annuelle, du 1er Janvier au 31 Décembre de l'année en cours, plutôt que d'une AG à la suivante (si cela ne complique pas trop le travail du trésorier).
- le fichier des adhérents est actuellement à Toulouse chez Alain Renon; le bureau prendra contact avec lui pour minimiser les échanges de courrier Paimpol-Normandie-Toulouse nécessaires à une bonne mise à jour du fichier en cours d'année.
- le problème des dates d'échéance des contrats d'assurance avec le groupe Concorde est soulevé par Jean-François Le Fur. Le bureau prendra contact avec l'assureur pour préciser le mode de fonctionnement.
- pour l'instant, il n'est pas prévu de rassemblement CK/mer au WE de Pentecôte.


Prochaine réunion du CA: samedi 16 Mars 1991, 14h à l'A.J. Paimpol. On rappelle que la réunion est ouverte à tous les adhérents de CK/mer et l'on profitera du WE pour faire du kayak. Ceux qui souhaiteraient uniquement naviguer et non s'enfermer dans une salle de réunion peuvent venir sans aucun complexe...

En conclusion de ces deux comptes-rendus, AG + CA, nous vous invitons à régler la cotisation CK/mer sans forcément attendre l'appel qui sera lancé dans le bulletin de janvier.

Montant de la cotisation 1991 : 160 F.

Bonne année 91 à tous

Le président



La secrétaire

